

## 4.3 Production de déchets dans l'industrie

En 2016, l'ensemble des établissements de l'industrie produisent 37 % des **déchets non dangereux non minéraux hors boues** (figure 1). L'industrie manufacturière en génère la moitié à elle seule, avec 19 % de l'ensemble des déchets.

Les établissements de dix salariés ou plus de l'industrie manufacturière génèrent 14 millions de tonnes de ces déchets, majoritairement des **déchets banals** (79 %) (figure 2). Viennent ensuite les **déchets organiques** (21 %), essentiellement produits par les industries agroalimentaires, et, plus marginalement, les **déchets ponctuels** (équipements hors d'usage et déchets issus des cantines d'entreprises). Quatre secteurs d'activité produisent les deux tiers de ces déchets : la métallurgie, l'industrie du papier-carton et de l'imprimerie, l'industrie du bois et les industries agroalimentaires (IAA).

La plupart des déchets banals sont **triés** (82 %). Il s'agit majoritairement de déchets de métaux et de bois. L'industrie du bois et celle de la métallurgie trient la quasi-totalité de leurs déchets. En revanche, la chimie et la pharmacie n'en trient que 56 % et les IAA 50 %. Ces dernières produisent ainsi les trois quarts des déchets non triés, dits « **en mélange** ».

Le tri favorise la valorisation des déchets. Ainsi, 77 % des déchets banals triés sont valorisés (figure 3). Les déchets de métaux et de papier-carton sont même valorisés à plus de 90 % et 80 %. *A contrario*, seulement 48 % des déchets en mélange le sont.

Entre 2012 et 2016, la production industrielle a augmenté de 0,8 % et généré 2,2 % de déchets banals supplémentaires (figure 4). Les déchets en mélange de l'industrie manufacturière augmentent (+ 14,5 %) tandis que les déchets triés restent stables. La très forte baisse des déchets métalliques (- 13,1 %), essentiellement portée par l'industrie

automobile, compense la hausse de presque tous les autres déchets triés, en particulier les plastiques (+ 15,4 %) et le verre (+ 10,5 %).

La production de déchets reflète la spécialisation industrielle de chaque région. La région Grand Est produit le plus de déchets banals : 1,7 million de tonnes dont 41 % de déchets métalliques, du fait de l'importance des filières de sidérurgie et de métallurgie (figure 5). Les Hauts-de-France en génèrent 1,5 million de tonnes, principalement des déchets de métal (47 %) et de papier-carton (19 %). Par ailleurs, ces deux régions valorisent davantage leurs déchets (près de 80 %) que la moyenne de la France métropolitaine hors Corse, les déchets métalliques et de papier-carton figurant parmi les déchets les plus valorisés. En Nouvelle-Aquitaine, 57 % des déchets sont constitués de bois. L'Auvergne-Rhône-Alpes est la quatrième région à produire plus d'un million de tonnes de déchets. La quantité de déchets produits dans une région est à rapporter à son emploi industriel.

En moyenne, en France métropolitaine hors Corse, 4,9 tonnes de déchets sont générées par salarié en équivalent temps plein (ETP). Les régions qui génèrent le plus de déchets sont aussi celles qui produisent le plus de déchets par salarié en ETP, excepté l'Auvergne-Rhône-Alpes (4,0 tonnes par salarié en ETP). La Bretagne, l'Occitanie, la Provence-Alpes-Côte d'Azur, les Pays de la Loire et surtout l'Île-de-France génèrent les quantités les plus faibles de déchets par salarié.

La gestion des déchets est considérée principalement comme une préoccupation environnementale par 56 % des établissements industriels (contre 53 % en 2012). Par ailleurs, 14 % y voient un enjeu économique, 10 % un moyen de rationaliser le fonctionnement tandis que 19 % la ressentent surtout comme une contrainte. ■

### Définitions

**Déchets** : résidu produit non intentionnellement, jugé inutile dans un contexte donné. Les déchets sont les matières destinées à l'abandon ainsi que celles qui sont valorisées, mises en décharge en interne (sur site) ou en externe. **Déchets non dangereux non minéraux hors boues, déchets banals, déchets organiques, déchets ponctuels, déchets triés, déchets en mélange** : voir annexe *Glossaire*.

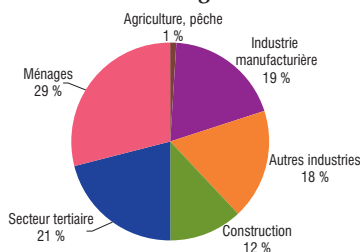
### Pour en savoir plus

- « 82 % des déchets banals sont triés dans l'industrie manufacturière », *Insee Première* n° 1745, avril 2019.
- « En 2012, 90 % des déchets industriels triés sont valorisés », *Insee Première* n° 1535, janvier 2015.

# Production de déchets dans l'industrie 4.3

## 1. Répartition de la production de déchets non dangereux non minéraux hors boues en 2016

Champ : ensemble des secteurs d'activité et ménages.  
Sources : Insee, enquête sur la production de déchets non dangereux en 2016 ; SDES, données 2016 provisoires transmises à Eurostat dans le cadre du règlement européen relatif aux déchets.

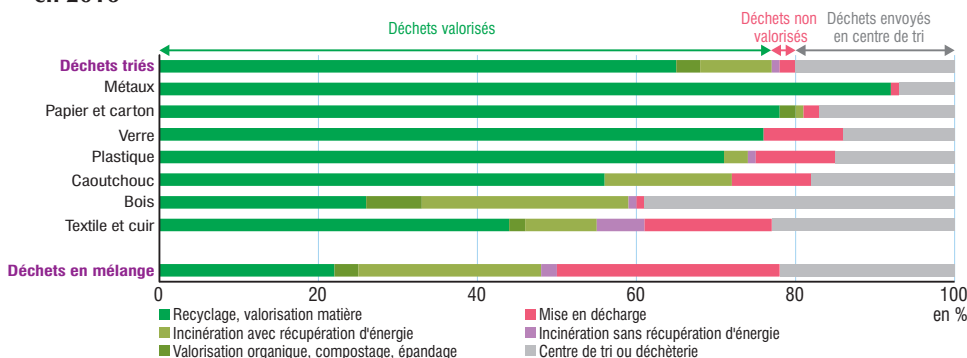


## 2. Répartition des déchets non dangereux non minéraux hors boues de l'industrie manufacturière par type en 2016

	Industries agroalimentaires (IAA)		Industries manufacturières hors IAA		Ensemble	
	(en milliers de tonnes)	(en %)	(en milliers de tonnes)	(en %)	(en milliers de tonnes)	(en %)
Déchets banals	1 147	31	9 795	97	10 942	79
Déchets organiques	2 616	69	260	2	2 876	21
Déchets ponctuels	5	0	56	1	61	0
<b>Ensemble</b>	<b>3 768</b>	<b>100</b>	<b>10 111</b>	<b>100</b>	<b>13 879</b>	<b>100</b>

Champ : industries manufacturières, établissements de 10 salariés ou plus. Source : Insee, enquête sur la production de déchets non dangereux dans l'industrie 2016.

## 3. Répartition des déchets de l'industrie manufacturière par matière et mode de traitement en 2016



Lecture : 59 % des déchets de bois sont valorisés : 26 % sont recyclés, 7 % sont valorisés de façon organique ou compostés ou épandus et 26 % sont incinérés avec récupération d'énergie. Les autres (41 %) sont incinérés sans récupération d'énergie (1 %), mis en décharge (1 %) ou en centre de tri (39 %).

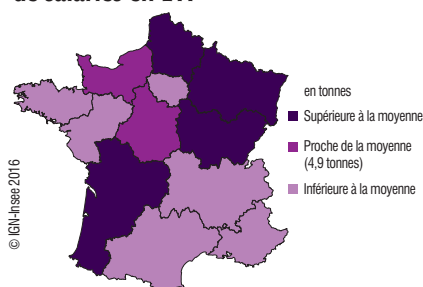
Champ : industries manufacturières, établissements de 10 salariés ou plus. Source : Insee, enquête sur la production de déchets non dangereux dans l'industrie 2016.

## 4. Évolution des quantités de déchets banals entre 2012 et 2016

	2012	2016	Évolution
	(en milliers de tonnes)	(en milliers de tonnes)	2016/2012 (en %)
<b>Déchets triés</b>	<b>8 969</b>	<b>8 947</b>	<b>- 0,2</b>
Verre	229	253	10,5
Métaux	3 578	3 109	- 13,1
Plastique	441	509	15,4
Papier et carton	1 815	1 927	6,2
Textile	33	36	8,9
Caoutchouc	83	82	- 1,4
Bois	2 790	3 031	8,7
<b>Déchets en mélange</b>	<b>1 743</b>	<b>1 995</b>	<b>14,5</b>
<b>Ensemble des déchets banals</b>	<b>10 712</b>	<b>10 942</b>	<b>2,2</b>

Champ : industries manufacturières, établissements de 10 salariés ou plus. Source : Insee, enquêtes sur la production de déchets non dangereux dans l'industrie 2012 et 2016.

## 5. Quantité de déchets banals produits par l'industrie en 2016 rapportée au nombre de salariés en ETP



Note : les résultats ne sont pas représentatifs pour la Corse et les DOM en raison d'une taille d'échantillon trop faible. Lecture : l'Île-de-France est la région dont les établissements industriels produisent le moins de déchets au regard de leur nombre de salariés employés (en ETP). Champ : industries manufacturières, établissements de 10 salariés ou plus de France métropolitaine hors Corse. Source : Insee, enquête sur la production de déchets non dangereux dans l'industrie 2016, Clap 2015.